



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 76

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} STEFANSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 202 — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*.

Le débat se poursuit.

MM. ALTEMEYER et GERRARD, M. le *ministre* NEVAKSHONOFF ainsi que MM. HELWER, JHA, PEDERSEN et PETERSEN interviennent.

M. MALOWAY exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer l'approbation, conformément au paragraphe 11.1(28) de la *Loi sur la Cour provinciale*, du rapport du Comité permanent des affaires législatives concernant la rémunération des juges qui a été déposé le 20 novembre 2014.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'Assemblée permet à M. le *ministre* CHOMIAK de proposer, au nom de M. le *ministre* MACKINTOSH, la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 33 — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK intervient.

MM. GERRARD et GOERTZEN interrogent le ministre.

Le débat se poursuit.

MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 33.

(Document parlementaire n^o 97)

TREIZE HEURES TRENTE

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. SMOOK, M^{me} la *ministre* BRAUN, M. WISHART, M^{me} HOWARD et M. FRIESEN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à réparer et à rouvrir les routes provinciales secondaires n^{os} 415 et 416 afin de permettre une circulation convenable d'est en ouest dans la région d'Entre-les-lacs. (R. Bruce, R. Bruce, A. Good et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (H. Musto, N. Vesbury, B. Campbell et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (D. Long, E. Long, D. Sproult et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ordonner à Hydro-Manitoba de collaborer dès maintenant avec le Manitoba Bipole III Landowners Committee (MBLC) et la Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations (CAEPLA) afin de négocier une entente équitable répondant aux nombreuses préoccupations légitimes des familles d'agriculteurs touchées par la ligne de transmission Bipole III. (G. Reimer, B. Klassen, B. Reimer et autres)

M. MARTIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à reconnaître qu'il est risqué de permettre la circulation à grande vitesse sur une route de gravier adjacente à un sentier pédestre et à envisager de réduire la limite de vitesse le long de la route 9 est à l'instar de ce qui a été fait dans le cas des routes 47 nord-est et Vouriot. (L. Giesbrecht, M. Lagace, M. Laval et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à réparer et à rouvrir les routes provinciales secondaires 415 et 416 afin de permettre une circulation convenable d'est en ouest dans la région d'Entre-les-lacs. (C. Berg, C. Moore, C. Capuska et autres)

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid